



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le quatorze octobre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 7 octobre 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D-7-5-1-149

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT
VOIRIE 2022

APPROBATION DES PROJETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT
PREVISIONNEL

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal (a donné pouvoir à P. CHARPENTIER) : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel (a donné pouvoir à G. BARROS)
Commune de GRAYSSAS	: M. Patrice DESSIN en remplacement de Mme CLUCHIER MC
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B. DOUSSON)
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphane

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MALAUSE	Mme MAERTEN Marie Bernard (a donné pouvoir à JP TERRENNE) M. MARTINAT Emmanuel (a donné pouvoir à D. ZANIN)
Commune de MANSONVILLE	M. BERTHET Christian
Commune de PERVILLE	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	M. BOISSEAU Christophe (a donné pouvoir à S. REBEL)
Commune de VALENCE D'AGEN	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à E. LOPES) M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM, BAYLET) M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane (a donné pouvoir à E. HOHOL)

Absents excusés :

Commune de MERLES	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	M. GIL, Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	Attaché Territorial

Madame Cathy PERE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D-7-5-1-149

**OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT
VOIRIE 2022**

APPROBATION DES PROJETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire en date du 8 avril 2022 a approuvé le programme prévisionnel de travaux d'investissement de voirie 2022 et m'a autorisé à solliciter le Département pour obtenir une aide financière sur plusieurs opérations.

Aujourd'hui, il propose de compléter et modifier les demandes de subvention sur ces deux opérations :

1- Aménagement des trottoirs tour du village à DUNES :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 37 083,29 € HT

- Conseil Départemental (18%) : 6 675 €
- autofinancement : 30 408,29 €

2- Aménagement des trottoirs avenue de Peyroutas – rue Lizotte et impasse des Cerisiers à VALENCE D'AGEN :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 373 383,66 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 44 806 €
- autofinancement : 328 577,66 €

Le Président propose donc :

- de solliciter le Département sur ces deux opérations,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DÉCIDE

- de solliciter le Département sur ces deux opérations,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.

Fait à Valence d'Agen, le 14 octobre 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 17 octobre 2022

La secrétaire de séance désignée
Adjointe au Maire de Valence d'Agen

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Cathy PERE

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le **20 OCT. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

20 OCT. 2022

AR Préfecture

PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT VOIRIE 2022 APPROBATION DES PROJETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20221014-
2022D_7_5_1_149-DE

Numéro d'acte : 2022D_7_5_1_149

Date de décision : 14/10/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions /
demandées)

Fichier acte : 2022D7-5-1-149 PROGRAMME TRAVAUX
INVESTISSEMENT VOIRIE 2022
APPROBATION PROJETS ET PLANS
FINANCEMENT .pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 20/10/2022 16:11:41

Date de réception de l'AR : 20/10/2022 16:11:47